

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision n° 11 070 du 1^{er} décembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « aéronautique-pilotes »

NOR : INTJ1733099S

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu les propositions formulées par les commissions d'avancement en dates des 05 octobre 2017 et 06 novembre 2017,

Décide :

Art. 1^{er} - Le tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « aéronautique-pilotes » - est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Flandin	Walter	NIGEND : 209 938
Bonnefoi	Cédric	NIGEND : 303 490

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Dusaux	Edouard	NIGEND : 351 423
Rougé	Paul	NIGEND : 186 791
Gouesnard	Laurent	NIGEND : 169 033

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Duhamel	Jean-Marc	NIGEND : 319 625
Triou	Jérémy	NIGEND : 340 178
Dagiral	Anne-Charlotte	NIGEND : 242 566

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Le Bouil	Henry	NIGEND : 356 836
Buczinski	Julien	NIGEND : 356 823
Perignon	Bastien	NIGEND : 361 659
Dhelin	Julien	NIGEND : 240 013
Bercq	Benjamin	NIGEND : 356 824

Art. 2 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} décembre 2017.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :
Le général de division,
adjoint au directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,
É.-P. Molowa

